

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-12761 / 100375
Del West (Europe) SA, 1852 Roche VD
production: secteur tournage, fraisage, rectification
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
30 H, 1 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-12762 / 100603
Laboratoires Serono SA Département de Coinsins, 1267 Coinsins
département de conditionnement
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
30 H
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)
- 08-12763 / 109359
Galliker Transports SA, 1123 Aclens
département du congelé
besoins spéciaux de consommation
1 H
03.10.2007–30.09.2010 (Modification)
- 08-12784 / 100206
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle
usinage mécanique (centres CNC)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
45 H
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 08-12781 / 102146
Orofrais SA, 1030 Bussigny-Lausanne
magasinage et livraison d'œufs
besoins spéciaux de consommation
9 H
26.12.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-12465 / 100099
Feldschlösschen Boissons SA, succursale Brasserie du Cardinal Fribourg,
1700 Fribourg
préparation des installations – fabrication / laboratoire – soutirage des bouteilles
et des fûts
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
31 H
01.11.2008–31.10.2011 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 08-12766 / 101400
Similor Kugler SA, 1227 Carouge GE
ateliers: fonderie, tournage, décolletage, meulage-polissage, galvanoplastie,
montage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
57 H, 10 F
01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 08-12782 / 100206
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle
service de maintenance pour la production et infrastructure de l'entreprise
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
5 H
01.01.2009–31.12.2011 (Nouveau permis)
- 08-12812 / 111327
VHF-Technologies SA, 1400 Yverdon-les-Bains
service de maintenance: intervention sur les installations de la production.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.10.2008–30.09.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- 08-12792 / 101416
Firmenich SA, 1242 Satigny
Usine "Arômes": Secteur Qualité
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
1 H, 3 F
01.10.2008–30.09.2011 (Nouveau permis)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

– 08-12765 / 101337

Juracime SA, 2087 Cornaux NE

production de ciment

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques

12 H

01.01.2009–31.12.2011 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 08-12588 / 100313
Félix Constructions SA, 1026 Denges
secteurs fabrication: débitage et usinage. secteur tôlerie: façonnage de tôles.
besoin urgent
19 H
08.09.2008–31.08.2011 (Modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 08-12500 / 100629
André Gueissaz & Cie SA, 1454 L'Auberson
injection plastique
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H, 5 F
28.08.2008–31.08.2011 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet) (art. 14 et 15 OLT 1)

- 08-12585 / 100306
Saline de Bex SA, 1880 Bex
service de maintenance
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
04.09.2008–30.09.2011 (Renouvellement)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 08-12587 / 100306
Saline de Bex SA, 1880 Bex
évaporation et épuration
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
2 H
04.09.2008–30.09.2011 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

– 08-12586 / 100306

Saline de Bex SA, 1880 Bex

évaporation et épuration

horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques

8 H

04.09.2008–30.09.2011 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

7 octobre 2008

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2008
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	40
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	07.10.2008
Date	
Data	
Seite	7360-7364
Page	
Pagina	
Ref. No	10 142 160

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.